

Le président équatorien dénonce la Commission Inter-américaine des Droits de l'homme



Quito, 5 avril (RHC-PL)- Le président de l'Équateur, Rafael Correa, a réitéré sa dénonciation contre la bureaucratie internationale à la suite des mesures dictées par la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme contre son pays.

Lors d'une conférence de presse dans la province de Manabí, il a déclaré, qu'en tant que chef d'État, il ne reconnaît pas la faculté de la bureaucratie internationale de dicter ces mesures pour faire pression sur l'Équateur pour qu'il revienne sur une sentence adoptée en sa qualité de pays souverain.

Cette Commission a demandé à la Justice de l'Équateur de suspendre la sentence de 18 mois de prison contre le député du parti Pachakutik, Cléver Jiménez, et contre son assesseur, Fernando Villavicencio, qui ont été condamnés pour avoir injurié Rafael Correa, à la suite de la tentative de coup d'État du 30 septembre 2010.



Radio Habana Cuba